



# LA MALLE Découverte et les malles thématiques :

Découvrir du matériel inclusif petite enfance- malle 0/6 ans

## QUE SONT LES MALLES PEDAGOGIQUES ?

Ce sont des malles permettant d'amener les enfants de 0 à 6 ans à **reconnaitre le handicap et à l'aborder de façon positive et non stigmatisante**. Elles sont destinées à enrichir les pratiques professionnelles et à permettre aux jeunes enfants de commencer à appréhender la notion de différence et de handicap. Chaque malle dispose d'un inventaire précis de son contenu et d'une fiche pédagogique par jeu (objectif, règles du jeu, variante...).



## CONTENU DES MALLES:

*Matériel spécialisé*

*Matériel sensoriel*

*Matériel de sensibilisation*

*Matériel de motricité*

*Bibliographie*

## PUBLIC

Les malles sont à disposition des équipes pédagogiques des structures d'accueils collectifs du jeunes enfants d'Ille-et-Vilaine :

- Possibilité de prêt sur une période de 4 à 6 semaines (entre chaque vacances scolaires)
- Possibilité de prêt pour des évènements

## MODALITÉS D'EMPRUNT

- Signature d'une **convention de prêt** entre la structure d'accueil et le Pôle
- **Possibilité de programmer un temps de présentation de la malle** en début de période de réservation par un chargé de mission du pôle
- Mise à disposition de la malle pendant la période de réservation (avec livret pédagogique pour permettre aux professionnels de s'approprier les différents éléments de la malle : préparation, idées de programme d'animation, variantes possibles...)
- La malle sera déposée à la fin de la période de réservation dans les locaux de la fédération Familles Rurales (11 avenue de Brocéliande, 35131 Chartres de Bretagne)

## COÛT

Le prêt de la malle pédagogique est **entièrement pris en charge par nos financeurs** : Caf 35, Département d'Ille-et-Vilaine, l'Agence Régionale de Santé Bretagne, le SDJES, la Mutualité Sociale Agricole.

### Contact :

02 99 77 12 12 – [contact@prh35.fr](mailto:contact@prh35.fr)

[www.pole-ressources-handicap35.fr](http://www.pole-ressources-handicap35.fr)

Avec le soutien financier de :



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
d'Ille-et-Vilaine

